

**Zeitschrift:** Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 5 (1982)

**Heft:** 1

**Artikel:** Nouvelles découvertes à Martigny - Forum Claudii Vellensium

**Autor:** Wiblé, François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-4380>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles découvertes à Martigny Forum Claudii Vallensium

François Wiblé

A Martigny, depuis 1973, les chantiers de fouilles se succèdent à un rythme soutenu. Une synthèse sommaire de l'ensemble de nos connaissances – jusqu'en 1980 – de la ville antique a paru récemment dans la série «Guides Archéologiques de la Suisse»<sup>1</sup>. Nous n'y reviendrons donc pas.

Comme l'activité de notre bureau a été considérable en 1981, il nous a paru utile d'en présenter ici quelques résultats particulièrement intéressants. Nous n'évoquerons pas les travaux entrepris sur le site de l'amphithéâtre qui, s'ils furent importants, n'ont pas apporté d'éléments fondamentaux pour sa con-

naissance<sup>2</sup>; l'évacuation d'une bonne partie des matériaux qui l'encombraient a toutefois mis en évidence ce monument d'une manière assez spectaculaire (fig. 2). Ces travaux se poursuivront dès le printemps.

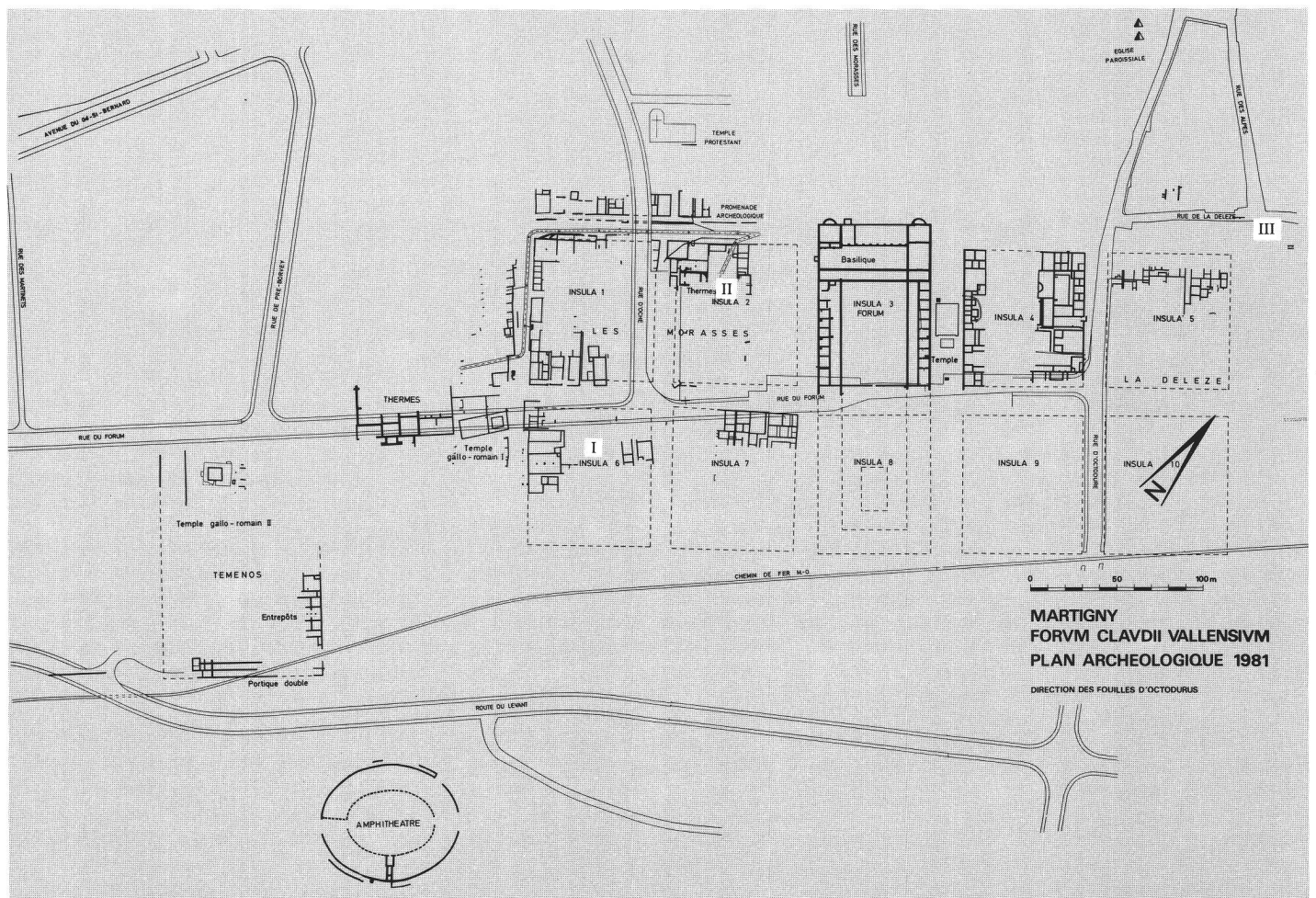


fig. 1  
Martigny VS, Forum Claudii Vallensium. Plan archéologique. Ech. 1:4000.  
Martigny VS, Forum Claudii Vallensium. Gesamtplan.  
2 Martigny VS, Forum Claudii Vallensium. Pianta generale.



fig. 2  
 L'amphithéâtre en cours de dégagement, en automne 1981, du sud-est. Photo Michel Darbellay, Martigny.  
 Das Amphitheater während der Ausgrabung im Herbst 1981.  
 L'anfiteatro nel corso dei scavi dell'autunno 1981.

## Insula 6

Secteur sud-ouest; parcelle No 10629  
 (fig. 1, I. 3-15.18b)

Le projet de construction d'un immeuble et d'un garage souterrain a motivé notre intervention sur ce site. Les fouilles sont achevées à l'emplacement de l'immeuble qui est actuellement en construction, mais pas sur celui du garage souterrain, situé plus au sud-ouest; elles reprendront ce printemps. Nous ne saurions donc présenter ici qu'un état sommaire de la question: l'étude du matériel céramique, très abondant, des monnaies (plus de 300, datant des IIe ou Ier siècle avant notre ère - républicaines et gauloises du type dit «de Martigny»<sup>3</sup> - à la fin du IVe siècle après J.-C.) et des innombrables objets en bronze et en fer, n'a pas encore été entreprise.

Les vestiges repérés en 1981 se situent le long de la rue du Nymphée, non loin du carrefour formé par cette dernière et la rue Principale, à l'est du temple gallo-romain I (fig. 3). Ce secteur est contigu aux structures découvertes par C. Simonett en 1938/394, dans l'angle ouest de l'insula; il en est séparé par un étroit *ambitus* rempli, selon l'archéologue grison, de matériel de l'époque de l'empereur Claude (41-54 après J.-C.). Les nouvelles fouilles nous ont permis de nous conforter dans l'hypothèse formulée dans le guide: le chantier n'ayant révélé la présence ni d'un portique bien constitué, ni de boutiques, la *fabrica* que mentionne une inscription découverte près du carrefour<sup>5</sup> ne saurait se situer que dans l'angle ouest de l'insula 6. A cet emplacement, C. Simonett a en effet mis au jour quelques locaux de dimensions modestes; ces derniers étaient bordés par un beau

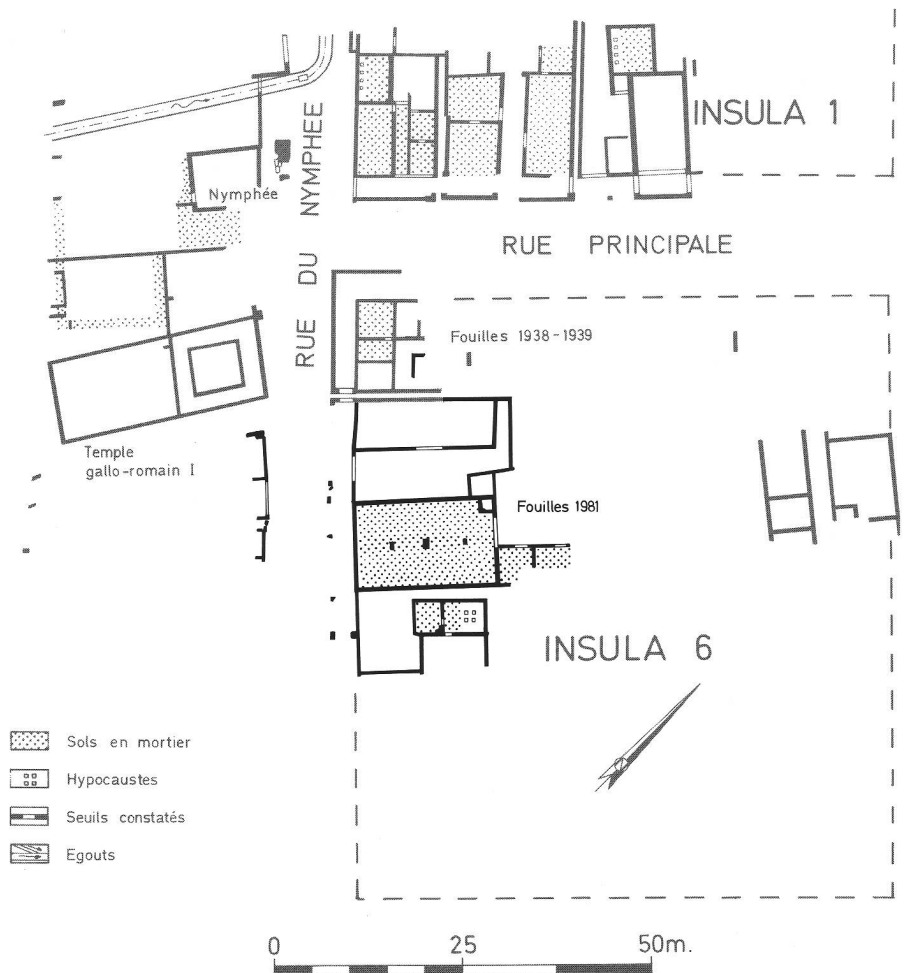


fig. 3  
 L'insula 6 et ses alentours. En noir, les fouilles de 1981. Ech. 1:1000.  
 Insula 6 und benachbarte Gebäude. Schwarz: Grabungen 1981.  
 Insula 6 e edifici vicini. In nero: scavi del 1981.

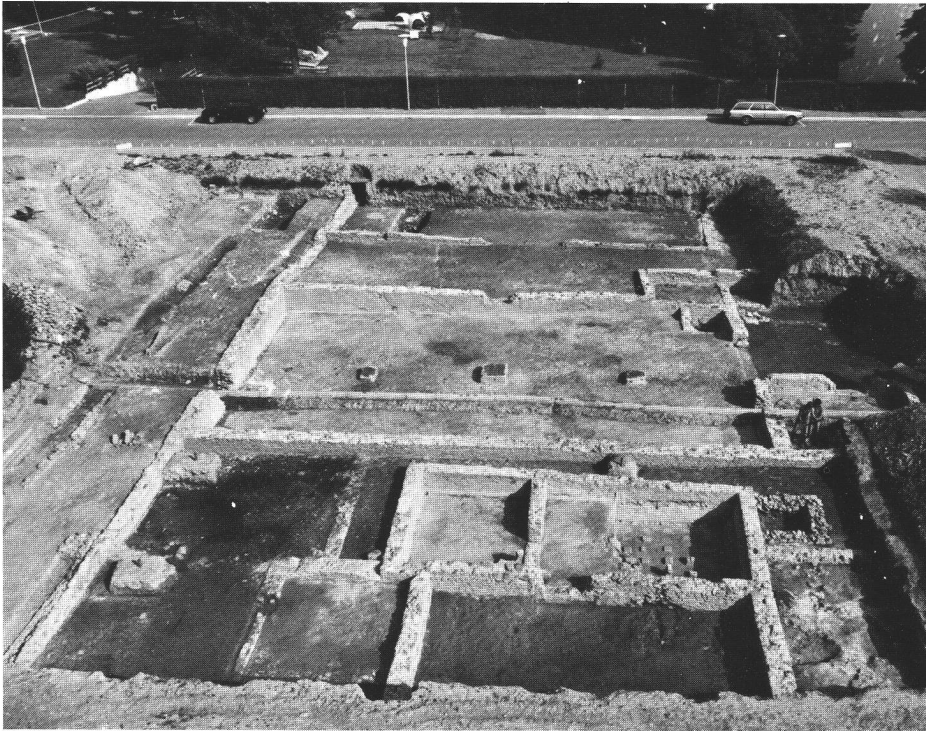


fig. 4  
 Insula 6, fouilles 1981. Vue générale du secteur mis au jour en 1981, du sud-est. Au premier plan, les locaux chauffés 42 et 44, puis le grand dépôt avec ses trois bases de pilier. A l'arrière plan, les deux cours bordées par l'ambitus (non visible, mais situé immédiatement en limite du chantier).  
 Insula 6, Grabungen 1981. Übersichtsfoto mit den Räumen 42 und 44 im Vordergrund und der Halle im Hintergrund.  
 Insula 6, scavi del 1981. Vista generale dei scavi. In prima linea i locali 42 e 44.



fig. 7  
 Insula 6. La planie en mortier sur laquelle reposait la ou les poutre(s) du seuil aménagé entre le grand dépôt et la cour attenante, vue du sud-est. On remarque bien l'encastrement de la poutre dans la maçonnerie du piédroit.  
 Insula 6. Abdruck des grossen Schwellbalkens zwischen grosser Halle und Hof.  
 Insula 6. Impronta della grande soglia tra sala e cortile.

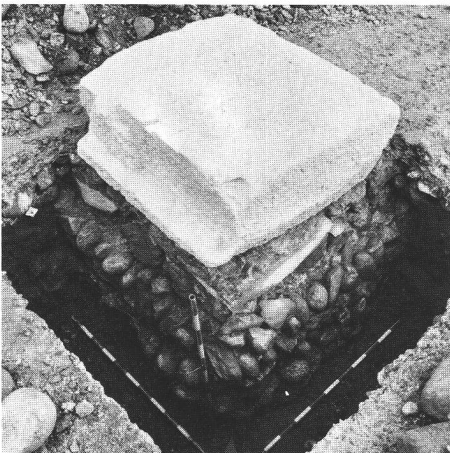
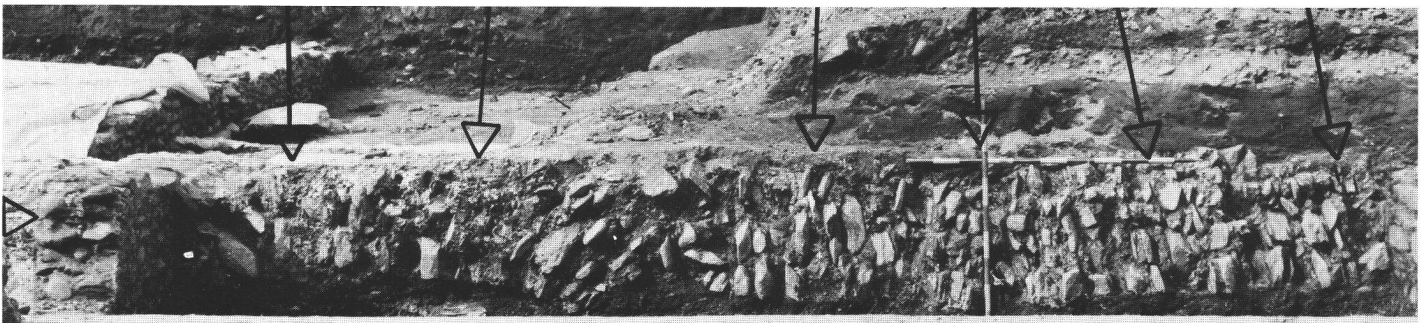


fig. 5  
 Insula 6, grand dépôt. La base, en calcaire, du pilier central, et ses importantes fondations, du sud. Les deux autres bases reposaient à même le sol.  
 Insula 6, grosse Halle. Kalksteinbasis des zentralen Stützpfelers.  
 Insula 6, grande sala. Zoccolo di pietra calcarea della colonna centrale.

fig. 6  
 Insula 6. Mur du grand dépôt, couché dans un local attenant, vu du nord-ouest. Les flèches indiquent les assises repérées.  
 Insula 6. Umgestürzte Mauer der grossen Halle.  
 Insula 6. Muro rovesciato della grande sala.



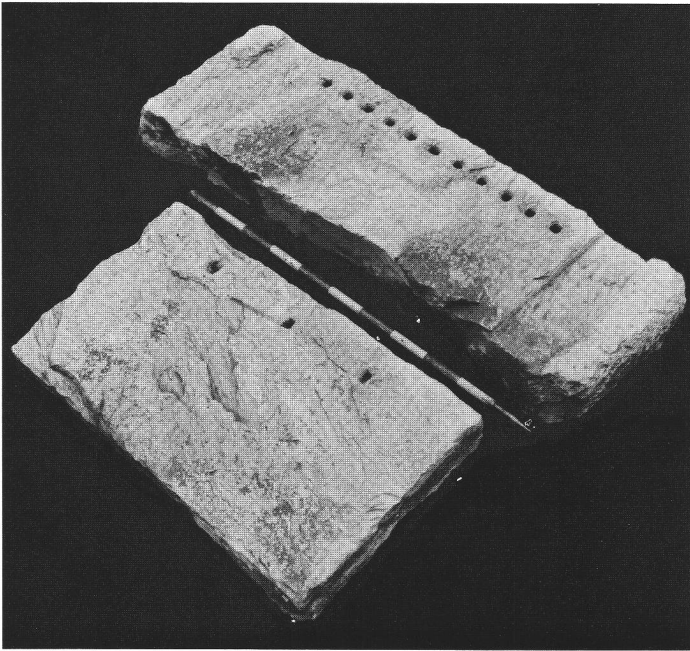


fig. 8a  
 Insula 6. Le linteau et le montant de fenêtre, en schiste, découverts dans la cour attenant au grand dépôt. Longueur du jalon: 1 m.  
 Insula 6. Fensterrahmen aus Schiefer mit den Löchern für das Eisengitter.  
 Insula 6. Architrave e imposta della finestra con i buchi per la griglia.

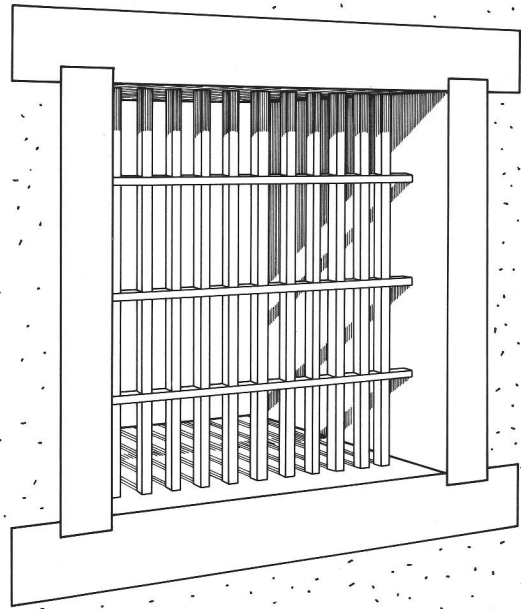


fig. 8b  
 Insula 6. Reconstitution de la fenêtre avec ses barreaux.  
 Insula 6. Rekonstruktionszeichnung des Fensters mit dem Eisengitter.  
 Insula 6. Ricostruzione della finestra a griglia.

portique, avec son mur d'appui formé de grandes dalles de marbre ou de calcaire, sur lequel reposaient encore quelques bases de colonne. Ce sont là certainement les vestiges du portique et de quelques-unes des six tavernes de l'inscription. Quant à l'auditoire chauffé (*auditorium hypocaustum*), situé vraisemblablement plus au nord-est, il n'a pas encore été repéré.

#### Les constructions dans leur état dernier (III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)

A ce jour, seul le dernier état des constructions est saisissable (fig. 3.4). En bordure de l'*ambitus* découvert par C. Simonett se trouvaient tout d'abord deux cours qui communiquaient par un seuil. La seconde s'ouvrait sur un portique dont on a retrouvé de pauvres vestiges, le long de la rue du Nymphée; cette cour comprenait à l'est un petit local dont la destination nous est inconnue. Le sol de ces cours était constitué de gravier et de très nombreux fragments de tuile provenant des réfections successives des toitures des locaux avoisinants et évitant que, par mauvais temps, le sol ne se transforme en borbier.

Venait ensuite un grand dépôt de plus de 200 m<sup>2</sup>, dont le sol en mortier assez grossier était très résistant; l'enduit en simple mortier qui recouvrait ses murs était encore bien conservé. Les trois

blocs en pierre taillée repérés dans l'axe de ce dépôt constituaient les bases des piliers qui supportaient la toiture (fig. 5). Les murs, larges d'env. 60 cm (deux pieds romains) devaient avoir une hauteur assez considérable; ils mesuraient en tout cas plus de 4,20 m. Un pan de mur tombé a en effet été retrouvé à l'est de ce dépôt, dans un petit local contigu; on y a pu repérer plusieurs planies séparant les différentes assises hautes de deux pieds romains (fig. 6). Cette manière de faire (réglage d'assise tous les 60 cm) est courante à Martigny, notamment pour les édifices publics (amphithéâtre, thermes, etc.), mais aussi pour des bâtiments privés d'une certaine importance.

Le grand dépôt s'ouvrait non pas sur le portique, mais, au nord-est, sur une cour intérieure, par un large seuil fait d'une poutre de bois encastrée dans la maçonnerie. Cette poutre était longue d'env. 4,20 m, large de 48 cm et haute d'env. 25 cm<sup>6</sup> (fig. 7). Sur cette cour intérieure s'ouvrait également un local pourvu d'un sol en mortier ainsi qu'une salle partiellement chauffée au moyen d'une installation d'hypocauste, plus au nord-est. Dans cette cour furent retrouvés, parmi les vestiges d'un mur couché, le linteau et un montant d'une fenêtre, en schiste. Cette fenêtre était pourvue de barreaux en fer (onze verticaux, trois horizontaux) dans un cadre d'env. 90 cm de côté (fig. 8). L'emplace-

ment du mur dans lequel était aménagée cette fenêtre n'a pas pu être reconstruit; il se situait en dehors de la limite de nos fouilles, sous un chemin. On peut signaler qu'une grille de fenêtre, d'une technique toute différente cependant, a déjà été trouvée à Martigny par C. Simonett en 1938/39. Selon A. Mutz, cette grille fermait une ouverture d'env. 30 x 60 cm, dont le cadre était en bois<sup>7</sup>.

L'espace compris entre le grand dépôt et la limite de nos fouilles, au sud-est, semble n'avoir été occupé, dans un dernier temps, que par deux salles de dimensions modestes et par un vaste local de service (fig. 4.9). Les deux salles 42 et 44 ont une histoire assez compliquée: à l'origine, elles étaient accessibles par un petit vestibule (44b), prolongé d'une sorte de réduit (44c). Dans chaque salle était aménagée, encastrée dans le mur sud-est, une petite cheminée de forme semi-circulaire (fig. 10). Les parois de ces cheminées étaient composées de fragments de tuile (avec de nombreuses pierres dans la partie inférieure de celle du local 42) recouverts à l'origine d'une couche d'argile. Les deux foyers, situés quelques centimètres au-dessus du sol en mortier de ces locaux, étaient aussi en fragments de tuile. Le foyer et les parois latérales de la cheminée de la salle 42 formaient une petite saillie par rapport au parement du mur.

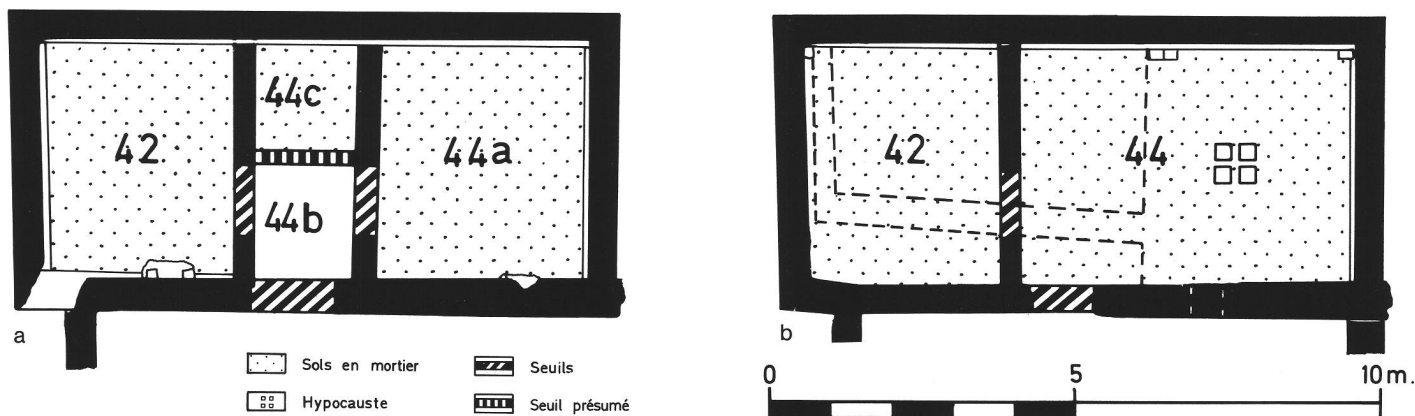


fig. 9  
 Insula 6. Plans schématiques des locaux 42 et 44: a dans un premier état, avec les cheminées – b dans un état postérieur, avec l'hypocauste et le chauffage par canal.

Insula 6. Schematischer Plan der Räume 42 und 44 in zwei verschiedenen Bauphasen.  
 Insula 6. Pianta schematica dei locali 42 e 44 in due fasi di costruzione differenti.

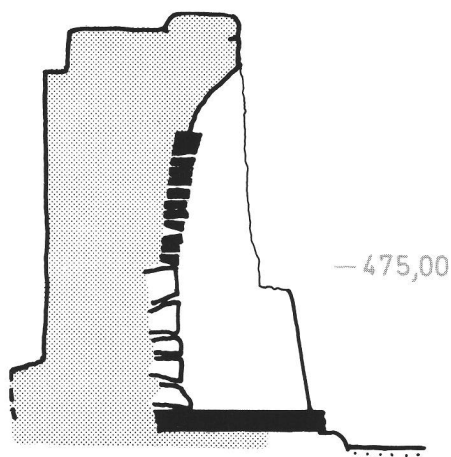


fig. 10a  
 Insula 6, coupe à travers le mur sud-est et la cheminée du local 42. Ech. env. 1 : 40.  
 Insula 6, Raum 42. Schnitt durch das Cheminée.  
 Insula 6, locale 42. Taglio attraverso il caminetto.

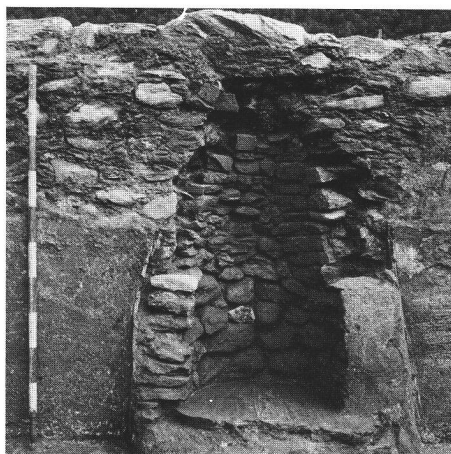


fig. 10b  
 Insula 6, local 42. La cheminée encastree dans un mur, vue du nord-ouest.  
 Insula 6, Raum 42. Blicke auf das Cheminée.  
 Insula 6, locale 42. Vista sul caminetto incastrato nel muro.



fig. 10c  
 Insula 6, local 44a. La cheminée encastree dans un mur, vue du nord-ouest.  
 Insula 6, Raum 44a. Das in die Mauer eingelassene Cheminée.  
 Insula 6, locale 44a. Vista sul caminetto.

Ces deux salles seront complètement transformées par la suite: on y aménagera un système de chauffage original combinant l'hypocauste classique et le chauffage par canal (fig. 9b.11). Seul l'espace 44a fut pourvu d'une infrastructure de pilettes et de *suspensurae* reposant sur son ancien sol. Son mur sud-ouest fut arasé au niveau supérieur des pilettes. Trois *tubuli*, dans les angles ouest et nord, assuraient le tirage nécessaire. L'air chaud provenait du *praefurnium* (foyer) construit dans le vaste local attenant au sud-est. Les autres espaces furent remblayés et l'on aménagea à travers le vestibule et la salle 42 un canal en L recouvert de dalles de schiste, dont le fond était constitué par les anciens sols. Un seul *tubulus*, dans l'angle ouest du local 42, assurait la circulation de l'air chaud dans le canal. Au-dessus de ces structures furent coulés des sols en mortier contenant des

petits morceaux de tuile ou de brique. Ainsi, les espaces 44a, b et c ne forment plus, dès lors, qu'un seul local. A l'exception du secteur de l'hypocauste proprement dit (44a), les sols de ces locaux étaient parfaitement bien conservés au moment de leur découverte. Les cheminées semi-circulaires furent évidemment bouchées. On communiquait d'une salle à l'autre par un seuil en calcaire, qui a conservé les cavités d'encastrement de deux crapaudines dans lesquelles pivotaient les gonds des portes. Vu la largeur du seuil (94 cm), il se pourrait bien que les deux crapaudines aient été utilisées successivement et non pas simultanément: une des cavités a dû être taillée en un deuxième temps, lorsqu'on voulut changer de position l'axe de la porte. A cet endroit, du reste, le seuil était en remploi. Les montants étaient faits en planches dont des restes calcinés ont été retrouvés

dans une sorte de rainure formée par la maçonnerie et la butée du lit d'attente des anciens montants de la porte. Aussi étrange que cela puisse paraître, l'accès à ces salles chauffées se faisait par le vaste local dans lequel se trouvait le foyer et dont le sol était constitué, pour l'essentiel, de limon brûlé mélangé à des cendres. Dans l'angle nord de ce local, on a retrouvé, à proximité du foyer en dalles de schiste, deux bases de potence (l'une était constituée d'une partie de meule en remploi) ainsi qu'une étrange fosse remplie de matériel, dont les parois nord-ouest et nord-est étaient constituées de dalles de schiste disposées presque verticalement; ces dalles avaient, semble-t-il, pour fonction d'éviter le minage des fondations des murs (fig. 12). Dans une ultime étape, la salle 42 ne fut plus chauffée par son sous-sol; la petite cheminée de l'angle ouest fut détruite

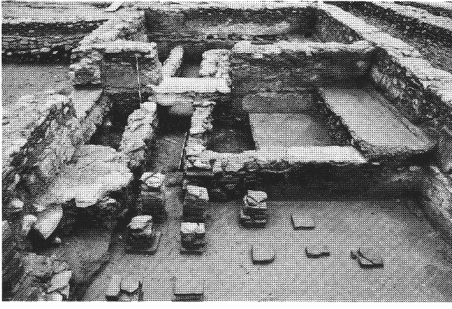


fig. 11  
 Insula 6. Vue des locaux 42 et 44 après enlèvement des *suspensurae* et des dalles recouvrant le canal, du nord-est.  
 Insula 6. Blick auf die Räume 42 und 44 und die später eingebaute »Hypocaust«heizung.  
 Insula 6. Vista sui locali 42 e 44 e sul più cardivo »ipocausto«.

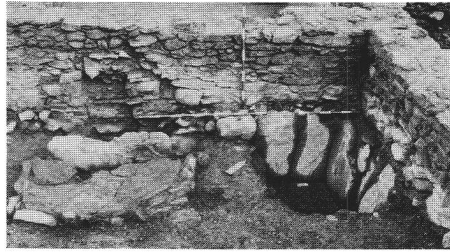
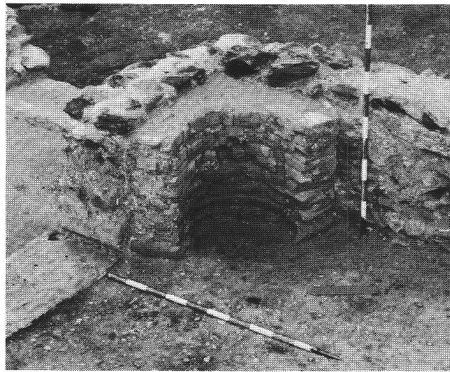


fig. 12  
 Insula 6. L'angle nord du grand local de chauffe contigu aux locaux 42 et 44, du sud-est. On distingue bien le foyer du *praefurnium*, et, à droite, la fosse avec ses dalles latérales. Une base de potence est encore visible entre les deux structures. Une autre se trouvait dans l'angle, derrière la fosse.  
 Insula 6. Das *Praefurnium* für die Räume 42 und 44.  
 Insula 6. Il *praefurnium* per i locali 42 e 44.

fig. 13  
 Insula 6, local 42. Le foyer semi-circulaire construit dans l'angle est du local, vu de l'ouest.  
 Insula 6, Raum 42. Die halbrunde Herdstelle aus der letzten Bauphase.  
 Insula 6, locale 42. Il focolare a semicerchio.



et, à son emplacement, le mur fut recrépi. La salle était néanmoins chauffée par un foyer semi-circulaire, constitué de fragments de tuile liés au mortier, aménagé près du seuil d'entrée, dans l'angle est (fig. 13).

Quelques dalles de la rue du Nymphée ont encore été retrouvées in situ (fig. 14); elles pouvaient être de dimensions très considérables. Comme c'est généralement le cas à Martigny, elles se situaient à un niveau très élevé par rapport à celui des vestiges conservés et surtout à celui des derniers niveaux d'occupation constatés dans les locaux fouillés de l'insula 6.

Quelques murs de façade des constructions qui bordaient la rue du Nymphée au sud-ouest ont été repérés à l'occasion de la pose d'un collecteur d'égouts, immédiatement en dehors des limites de notre chantier.

Dans ce secteur de la rue, les fouilles seront reprises au printemps, de même que dans quelques locaux appartenant à l'insula 6 que nous n'avons pas eu le temps d'explorer exhaustivement en 1981.

#### Quelques trouvailles

*Cachet d'»oculiste«* (fig. 15): Une des découvertes les plus intéressantes faites sur ce chantier (parmi les objets qui ne

nécessitent pas de restauration proprement dite), fut celle d'un petit cachet en schiste brun<sup>8</sup> que, pour simplifier, nous appellerons cachet d'»oculiste«<sup>9</sup>, bien que ce terme soit probablement impropre<sup>10</sup>.

Sur ses deux plus grandes tranches est gravé un texte en lettres disposées de droite à gauche et retournées. L'empreinte sur la préparation ophtalmique pouvait donc être lue à l'endroit. Sur sa face supérieure se trouve la lettre D (précédée d'une autre lettre, peut-être: le cachet est en effet endommagé à cet endroit) et sur une petite tranche, la lettre B. Les textes peuvent se lire ainsi:

I·VIC·VICTORIS  
 DECEN̄TETV·P·IM

I. Vic(torii) Victoris / decentetu(m)<sup>11</sup>  
 p(ost) im(petum)  
 (Onguent) »doublement piquant«, après un accès (d'inflammation des yeux) de I. Victorius Victor

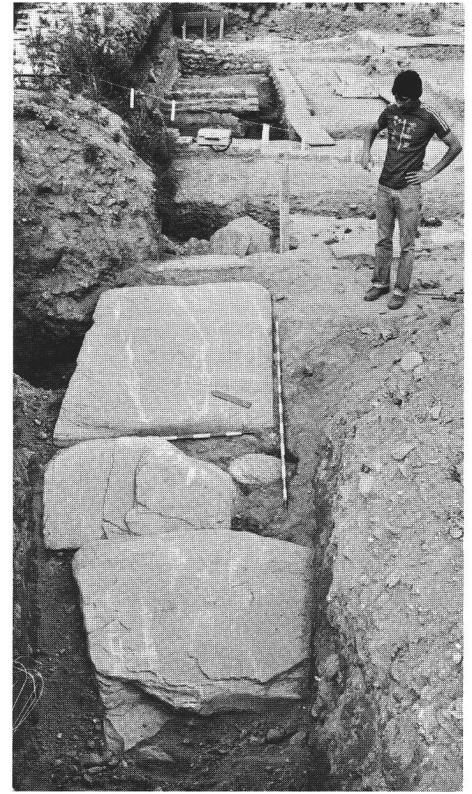


fig. 14  
 Rue du Nymphée. Quelques dalles de la rue découvertes en bordure du chantier.  
 Rue du Nymphée. Mächtige Platten bedeckten die römische Strasse.  
 Grandi lastre di pietra ricoprivano la strada romana.

I·VIC·VICTORIS  
 LENEM·COŃT̄ LI

I. Vic(torii) Victoris / lenem(entum)<sup>12</sup>  
 cont(ra) li(ppitudinem)  
 Onguent apaisant contre l'inflammation des yeux de I. Victorius Victor

Le prénom de l'oculiste (ou du fabricant, du dépositaire, etc., de l'onguent) fait difficulté:

I n'est l'abréviation d'aucun prénom (*praenomen*) latin. A notre avis, il faut lire I(ulius): c'est en effet le seul nom qui vient immédiatement à l'esprit. L'abréviation est inhabituelle, mais on en trouve quelques exemples<sup>13</sup>. C'est un gentilice extrêmement répandu dans tout le monde romain. Cependant, plutôt que d'attribuer à notre personnage deux gentilices, Iulius et Victorius, préférons-nous considérer le premier comme une sorte de prénom<sup>14</sup>.

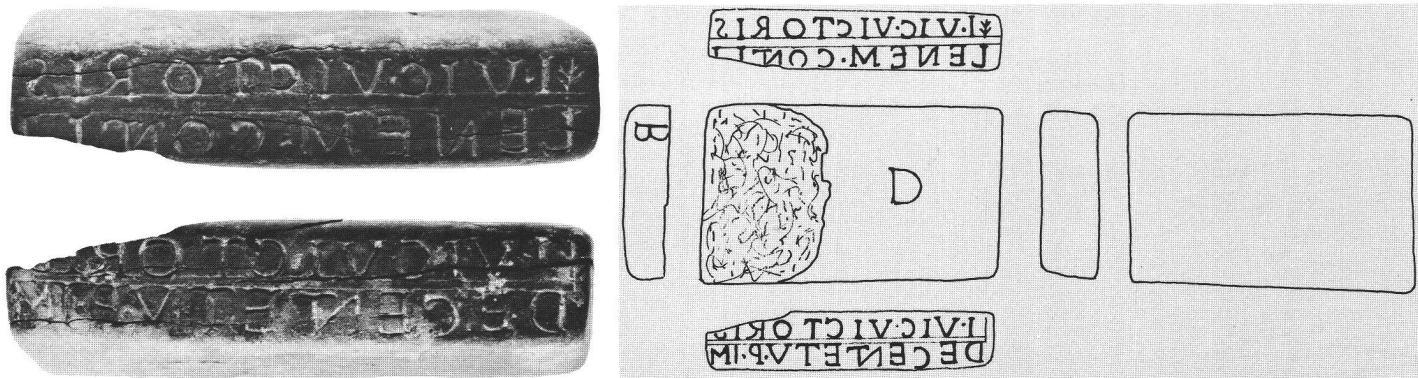


fig. 15  
 Cachet d'«oculiste» en schiste, découvert en 1981. Ech. 2:1 (dessin 1:1). Photos Pierre Dubuis, Sion.  
 Augensalbenstempel aus Schiefer.  
 Timbro di unguento per occhi.

fig. 16  
 Ventouses en bronze, découvertes en 1975. Ech. 2:3.  
 Schröpfköpfe aus Bronze.  
 Ventose di bronzo.

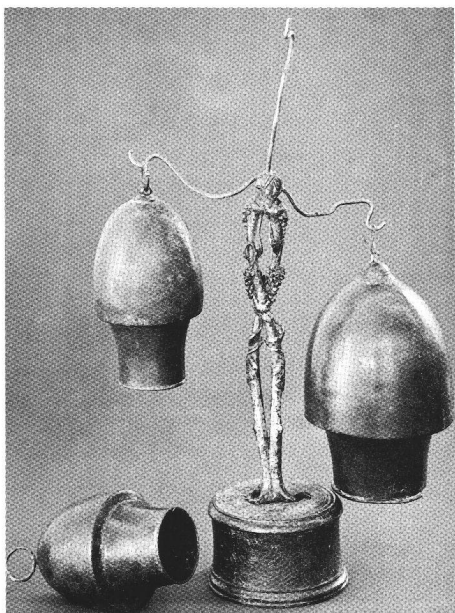


fig. 17  
 Ventouses sur leur support, trouvées dans une tombe de médecin à Bingen (Allemagne). (Voir note 20).  
 Schröpfköpfe an einem Ständer, aus dem Arztgrab von Bingen.  
 Ventose in un sopporto, trovate nella tomba di un medico a Bingen.



Une deuxième difficulté réside dans l'interprétation de la fin de la seconde ligne du second texte : le cachet est cassé à cet endroit et le texte très abrégé. Nous lisons CONT LI<sup>15</sup> et restituons *cont(ra) li(ppitudinem)*<sup>16</sup>. Or, sur les cachets, la maladie des yeux est presque toujours précédée de la préposition *ad* et non pas *contra*. Il existe cependant trois cachets qui attestent l'emploi de *contra*, sous une forme ou sous une autre<sup>17</sup>. Ainsi, notre restitution nous apparaît fondée.

A notre connaissance, le cachet de Martigny est le dixième découvert sur sol suisse (trois à Bern-Enge, un à Augst, à Avenches, à Kaiseraugst, à Orbe/Boscéaz, à Lousonna/Vidy et à Vindonissa). Dans leur grande majorité, ces cachets ont été trouvés en France, en Rhénanie et en Angleterre. Il y en a une forte concentration en Gaule Belgique, autour de Reims; cette constatation est toutefois difficile à interpréter. Ils sont généralement datés des IIe, IIIe et IVe siècles de notre ère.

Le cachet de Martigny a été découvert dans une couche de démolition, au-dessus du seuil sud-est de l'espace 44, avec du matériel des IIe et IIIe siècles après J.-C. Son contexte de trouvaille ne nous apporte aucune information supplémentaire; c'est regrettable dans la mesure où, mis à part le nom de la personne qui l'a probablement fait graver, ce cachet n'est pas très original. Les maladies et les collyres qu'il mentionne sont en effet connus depuis longtemps<sup>18</sup>.

Ce n'est pas la première fois qu'une activité médicale ou paramédicale est attestée dans l'ancienne capitale du Valais<sup>19</sup>: en 1975, nous avons découvert dans un quartier situé au sud-ouest de l'insula 1, trois «récipients» de bronze qui ont été depuis lors restaurés (fig. 16). Au premier abord, on pourrait les prendre pour des gobelets sans pied. Ces récipients, en forme de cloche, présentent, au centre de leur partie hémisphérique, un petit cercle d'env. deux cm de diamètre où l'on voit une trace de soudure; ce n'était pas là l'attache d'un pied, mais celle d'un capuchon traversé par un petit anneau qui permettait de suspendre ces objets. Ces derniers ne sont autres que des ventouses, comme le prouve la comparaison avec celles, par exemple, qui ont été retrouvées à Bingen, dans la tombe d'un médecin (fig. 17) ou qui figurent sur des reliefs<sup>20</sup>.

*Céramique de l'atelier de la Péniche à Vidy*: Dans une couche du Ier siècle de notre ère, nous avons retrouvé une petite coupe en terre sigillée<sup>21</sup> (fig. 18 b), signée IVEN (= Iuvenis), potier qui a exercé son activité à Vidy-Lousonna vers le milieu du Ier siècle après J.-C.<sup>22</sup>. Dans un *ambitus* fouillé en 1979/80 dans l'insula 1 était déjà apparue une petite tasse (fig. 18 a), signée [I]VCVNF (= Iucundus fecit -Iucundus a fait-)<sup>23</sup>. Ce contemporain de Iuvenis a exercé également son activité dans l'atelier de la Péniche.

Ces deux petits récipients sont les seuls retrouvés à Martigny qui portent la signature d'un potier du «premier» atelier de la Péniche. Ils sont aussi ceux qui ont été découverts le plus loin de leur lieu de production. Selon A. Laufer<sup>24</sup>, seul Iuvenis était attesté en dehors du site de Vidy-Lousonna: une pe-

tite tasse signée par ce potier a été retrouvée à Jouxkens, à quelques kilomètres de Lausanne. Les récentes trouvailles de Martigny illustrent bien les liens économiques qui unissaient le vicus de Lousonna à la ville de Forum Claudii Vallensium. Cette constatation ne saurait nous surprendre: Lousonna était le plus proche centre de production céramique pour les habitants de la capitale du Valais antique, en dehors, naturellement, d'une production locale dont nous avons de bonnes raisons de supposer l'existence, mais dont nous ne possédons aucune preuve tangible<sup>25</sup>. La forme des petites coupes, telle celle signée par Iuvenis, est spécifique de l'atelier étudié par A. Laufer (forme Péniche 4)<sup>26</sup>. Jusqu'à ce jour, on ignorait si les coupes de ce type portaient une estampille. La récente trouvaille de Martigny l'atteste.

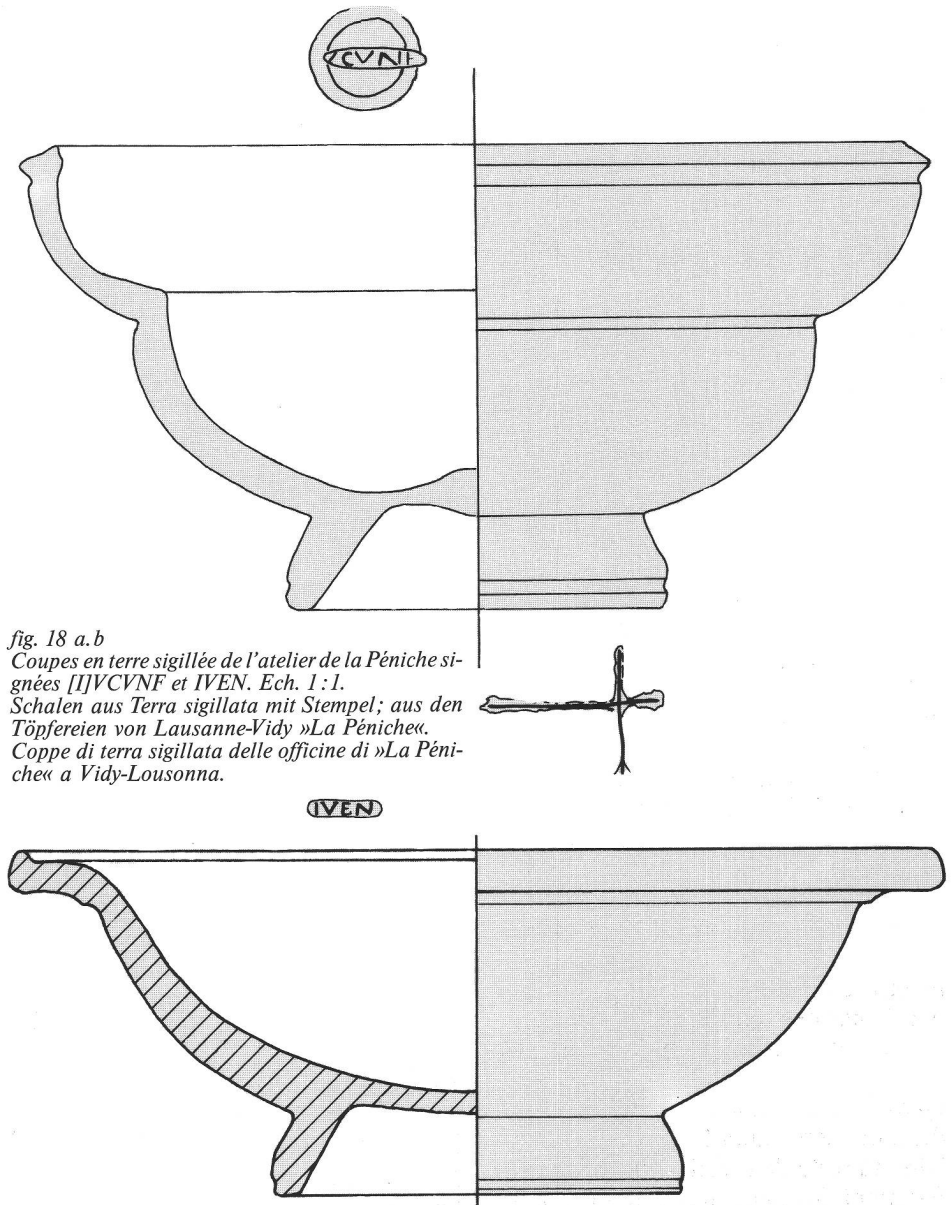


fig. 18 a. b  
 Coupes en terre sigillée de l'atelier de la Péniche signées [I]VCVNF et IVEN. Ech. 1 : 1.  
 Schalen aus Terra sigillata mit Stempel; aus den Töpfereien von Lausanne-Vidy »La Péniche«.  
 Coppe di terra sigillata delle officine di »La Péniche« a Vidy-Lousonna.

## Insula 2

Patinoire; parcelle No 10629 (fig. 1, II.19)

Des travaux d'aménagement de vestiaires et de couverture de la patinoire de Martigny nous ont amenés à fouiller deux secteurs importants qui, heureusement, seront conservés sous des dalles en béton et intégrés à la visite de la promenade archéologique.

### Thermes publics (fig. 19-23)

Sous l'angle ouest de la patinoire, nous avons découvert un *caldarium* (fig. 20-23) des thermes publics de l'insula 2, appartenant à un grand local de chauffe partiellement fouillé en 1975/76<sup>27</sup>. Ce *caldarium* est bordé au sud-ouest par un couloir de service qui communiquait avec le local de chauffe et qui permettait l'accès à deux espaces annexes situés le long de la ruelle qui séparait les insulae 1 et 2. Un de ces espaces était le couloir d'accès à une grande salle chauffée située dans l'angle ouest de l'insula 2. Depuis la ruelle, on accédait à l'autre local par une porte dont le magnifique seuil en calcaire a été conservé. Ce local ne possédait qu'un sol en »terre battue« (composé pour l'essentiel de limon brûlé provenant des *prae-furnia*). Quelques marches taillées dans ce remblai et retenues par des fragments de tuile disposés verticalement permettaient l'accès au couloir de service situé en contrebas.

Le *caldarium* est une salle de 14,50 sur 6 m (dimensions intérieures) dont la partie centrale était chauffée par une installation d'hypocauste. Sa partie sud-ouest est occupée par un bassin rectangulaire (fig. 20.21), construit également sur hypocauste, large d'un peu plus de 2,20 m; au nord-est se trouve un bassin de forme semi-circulaire qui n'était pas chauffé par le sous-sol (fig. 23a). Ces deux bassins sont séparés de la partie centrale par des petits murets de brique, bordés de chaque côté par une petite banquette qui faisait office de marche. Sols, parois, murets et banquettes de la salle et des bassins étaient revêtus de dalles de calcaire fixées aux parois par des tenons en fer dont on a retrouvé quelques exemplaires in situ.

Dans le muret et les banquettes, effondrés, qui séparaient le bassin rectangulaire du reste de la salle, on a repéré un fragment de tuyau en plomb qui, au ni-

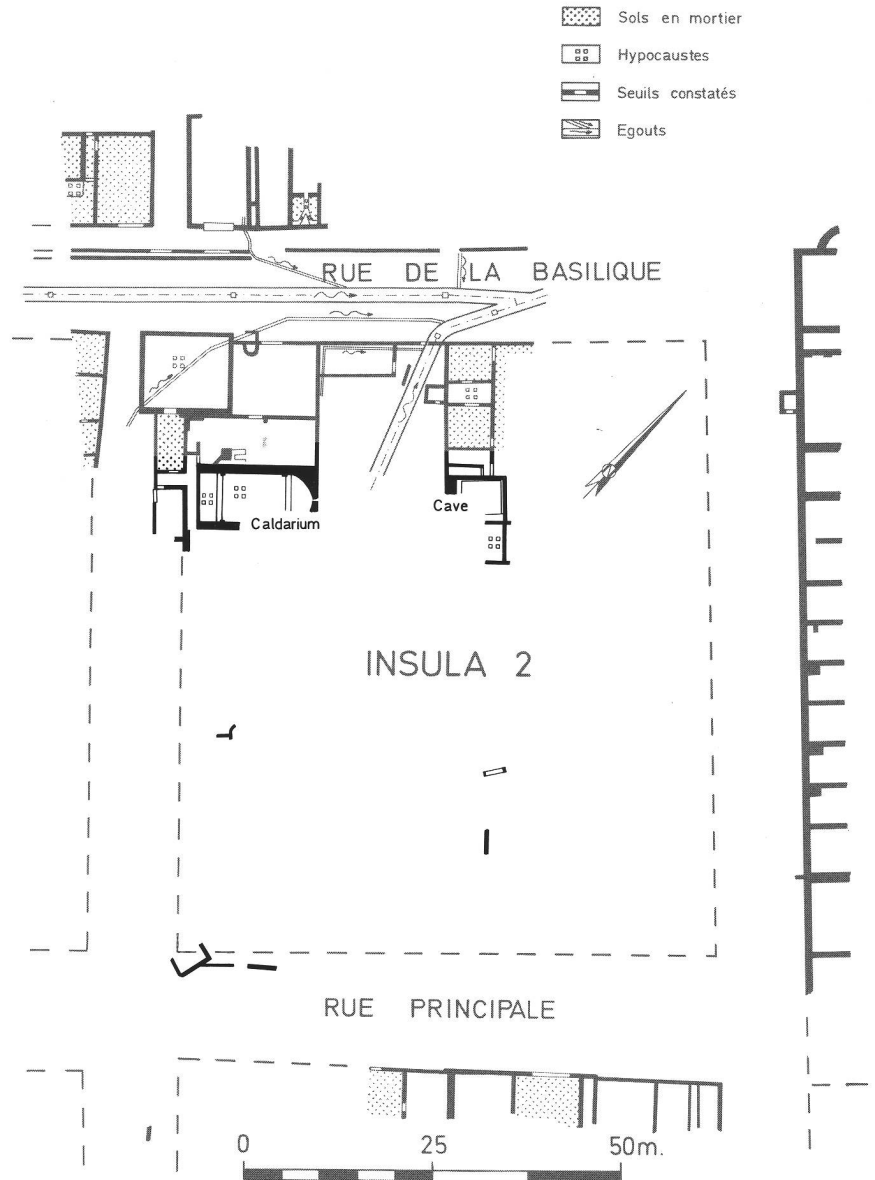


fig. 19  
L'insula 2 et ses alentours. En noir, les fouilles de 1981. Au nord-ouest de ces dernières: la Promenade Archéologique. Ech. 1:1000.  
Insula 2 und benachbarte Gebäude. Schwarz: Grabungen 1981.  
Insula 2 e edifici vicini. In nero: scavi del 1981.



fig. 20  
Insula 2, caldarium. Le bassin rectangulaire avec ses dalles et ses tubuli, du nord-ouest.  
Insula 2, das rechteckige Warmwasserbecken im Caldarium.  
Insula 2, il bacino rettangolare di acqua calda nel caldarium.



fig. 21  
*Insula 2, caldarium. Le fragment de conduite en plomb traversant le muret et les banquettes effondrés, entre le bassin et le reste de la salle.*  
*Insula 2, Caldarium. Dettaglio dei Bassini mit Wasserröhre aus Blei.*  
*Insula 2, caldarium. Dettaglio con tubo ad aqua di piombo.*



fig. 22  
*Insula 2, local de chauffe attendant au caldarium. Vue, du nord-est, des restes du praefurnium qui, dans un premier temps, chauffait le bassin rectangulaire. Le canal a été obturé par de la maçonnerie. On remarque bien les rainures sur le bloc latéral droit du foyer. A droite, le passage aménagé, à la suite de l'abandon du praefurnium, entre le local de chauffe et le couloir de service.*  
*Insula 2, ein Heizraum (praefurnium) für das Caldarium. Verschiedene Bauphasen zeichnen sich ab.*  
*Insula 2, un praefurnium per il caldarium; sono visibili varie fasi di costruzione.*



fig. 23  
*Insula 2, caldarium. La partie nord-est (a), avec le bassin semi-circulaire, et la partie centrale (b) de la salle avec, à gauche, la bouche d'un praefurnium, du sud-ouest.*  
*Insula 2, das Caldarium; unten links die Öffnung zu einem Heizraum.*  
*Insula 2, il caldarium con il bacino a semicerchio ed un praefurnium nella parte nord-est del locale.*

veau des sols, permettait l'écoulement de l'eau du bassin et qui n'avait pas été récupéré (fig. 21).

Dans un premier temps, le bassin rectangulaire était chauffé directement par l'air chaud provenant d'un *praefurnium* situé sur son petit côté nord-ouest (fig. 22). L'arc en molasse traversant le mur ainsi qu'une partie des blocs latéraux du foyer, en molasse également, ont été conservés. Des rainures, taillées sur la partie supérieure des blocs latéraux sont probablement à mettre en relation

avec le support d'une chaudière installée sur le foyer et dans laquelle on chauffait l'eau du bassin. De cette chaudière, rien n'a été retrouvé. Notons cependant, dans le mur, la présence insolite de quelques pilettes en terre cuite, qui pourraient bien avoir été placées là pour boucher le trou d'une ancienne conduite d'eau chaude.

Dans un deuxième temps, le canal par lequel passait l'air chaud fut obturé; c'est alors que l'on aménagea un passage entre le local de chauffe et le couloir

de service et que l'on construisit un mur oblique, en partie au-dessus du *praefurnium* désaffecté.

La partie centrale de la salle était chauffée par l'air provenant d'un autre *praefurnium* situé également dans le grand local de chauffe, mais qui n'a pas encore pu être fouillé; on n'a repéré, pour l'instant, que l'arc constitué de sept blocs de molasse qui traverse le mur à peu près en son milieu.

Le bassin semi-circulaire n'a conservé aucune de ses dalles de fond: elles ont

toutes été récupérées (fig. 23a). Son conduit d'écoulement, vraisemblablement en plomb, a aussi été récupéré; il se situait dans l'axe du *caldarium*, là où son mur nord-est est le moins large. A cet emplacement, on a en effet constaté un trou dans le sol en mortier au tuileau et une brèche dans le mur. Ce conduit devait se jeter directement dans le grand égout voûté repéré depuis 1975 dans la cour attenante.

#### Cave (fig. 24.25)

De l'autre côté de cette cour, sous l'angle nord de la patinoire, une cave romaine a été découverte. Pour l'instant, elle n'a pas encore été dégagée complètement, mais cela pourra se faire dans la mesure où les fouilles d'urgence nous en laisseront le loisir. Les constructions attendant à cette cave ne présentent rien de bien particulier; signalons cependant la présence d'un hypocauste à son sud-est.

Cette cave a des dimensions de l'ordre de 5,55 sur 4,65 m. Sa porte d'entrée se

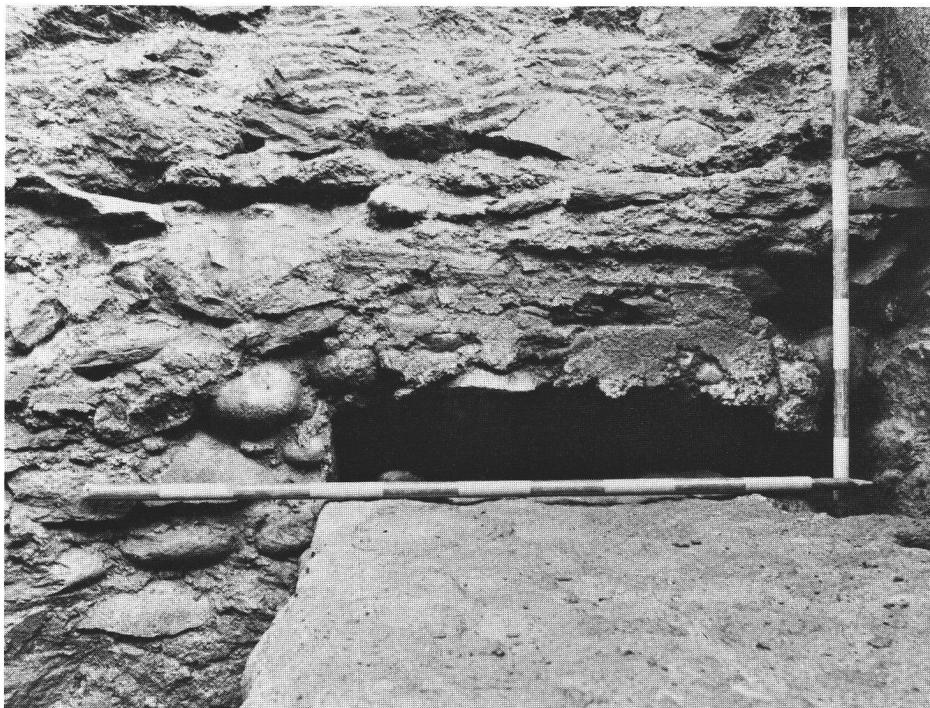


fig. 24

*Insula 2, cave romaine. Détail de l'encastrement de poutres reposant sur le mur sud-est de la cave et supportant d'autres poutres, transversales, dont on voit une empreinte au-dessus de la cavité.*

*Insula 2, Keller. Detail mit Abdruck von Holzbalken der Deckenkonstruktion.*

*Insula 2, cantina. Vista dettagliata sulle travi murate nel soffitto.*



fig. 25

*Insula 2, cave romaine. Le mur nord-est, avec ses trois ouvertures bouchées.*

*Insula 2, der römische Keller mit seinen drei zugemauerten Öffnungen.*

*Insula 2, la cantina romana con le tre aperture murate.*

trouvait dans son mur nord-est; elle était flanquée de deux soupiraux. Ces trois ouvertures ont été bouchées soigneusement à l'époque romaine déjà (fig. 25). La cave fut ensuite remblayée; d'autres murs furent construits, en partie sur les anciens; l'espace fut divisé par de petites parois en maçonnerie légère; près de l'angle nord fut même aménagé un petit foyer.

La raison, pour laquelle cette cave creusée dans le terrain naturel fut désaffectée, nous échappe. Le grand soin avec lequel on a opéré l'obturation des ouvertures<sup>28</sup> ne cadre pas avec le remblayage; doit-on en inférer que l'on a, dans un premier temps, créé une autre entrée, éventuellement d'autres soupiraux, bouché les anciennes ouvertures et ainsi continué à utiliser la cave comme telle avant le comblement? La suite des fouilles nous l'apprendra certainement.

Par mesure de précaution, pour ne pas compromettre le résultat de la fouille complète, nous n'avons pas voulu atteindre le sol de la cave. Ainsi, quand bien même nous connaissons le niveau auquel se trouvait le plafond, par les empreintes qu'ont laissées les poutres dans la maçonnerie (fig. 24), nous ne pouvons actuellement déterminer la hauteur libre du local original.

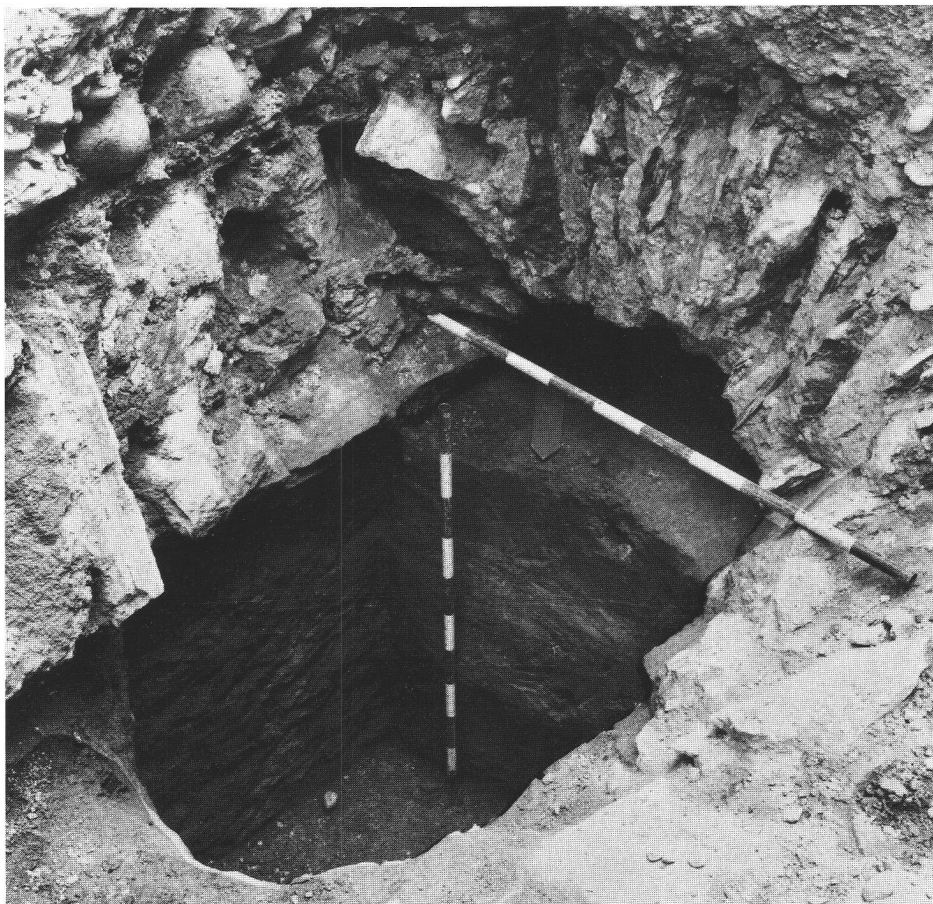


fig. 26  
Tronçon d'égout découvert au nord de l'insula 5. Longueur du jalon 1 m.  
Stück des Abwasserkanals im Norden der Insula 5.  
Una parte della fogna a nord dell'insula 5.

## Rue de la Basilique

### Egout au nord de l'insula 5 (fig. 1, III, 26)

Un sondage dans un jardinet, avant l'agrandissement d'un bâtiment privé à la rue de la Délèze (parcelle No 2975), nous a permis de découvrir un petit tronçon d'un égout romain (fig. 26), le même, assurément, qui récoltait les eaux usées des thermes de l'insula 2, découvert et fouillé dès 1975<sup>29</sup>. Sur env. 320 m, cet égout accuse une pente d'env. 0,9%; ses dimensions intérieures sont de l'ordre de 0,75 m de largeur et de 1,16 m de hauteur. Ces données sont tout à fait conformes à ce qui a déjà pu être constaté sur une distance moindre<sup>30</sup>.

Avoir retrouvé cet égout à cet emplacement, sous le prolongement de la rue de la Basilique qui borde au nord-ouest les insulae 1 à 5, est intéressant, car cela

nous fournit un indice précieux pour la datation du réaménagement de la partie commerciale du forum, avec sa basilique. En effet, cet égout évite ce monument, tel qu'il a été reconstruit (en partie sur l'espace normalement réservé à la rue). Il ne saurait donc lui être antérieur. Or, nous avons pu dater la construction de cet égout du règne de l'empereur Vespasien (69-79 après J.-C.)<sup>31</sup>. Ainsi la basilique du forum, dans son deuxième état, devrait-elle dater de cette époque au plus tard<sup>32</sup>.

Si nous retenons provisoirement cette datation, alors se pose la question de celle de la première basilique du forum qui, elle, n'empiétait pas sur la rue. Avec ses trois absides (deux latérales et une centrale, sur un long côté), certains archéologues l'auraient volontiers datée du deuxième siècle de notre ère, au plus tôt. Pour eux, en effet, le plan de telles basiliques à trois absides dérive, de toute évidence, de celui de la *basili-*

*ca Ulpia*, élevée sur le forum romain par Trajan, vers 110 après J.-C.!

La logique veut qu'à Martigny, le premier forum, avec sa basilique, date de l'époque de la fondation, par Claude, de la ville. Cet empereur n'a-t-il pas donné justement le nom de FORVM Claudii à cette dernière? Pourrait-on par ailleurs concevoir que l'on ait laissé, pendant des décennies, un terrain non construit au centre de la ville<sup>33</sup>? Le fait que le deuxième forum ait déjà été construit sous Vespasien, au plus tard, parle en faveur de cette déduction. Ainsi donc, nous pouvons admettre aujourd'hui et sous toutes réserves, que le premier forum de Martigny, avec sa basilique à trois absides, date très probablement du milieu du Ier siècle de notre ère. On voit par là que le résultat d'une fouille, même très exiguë, peut fournir des indices précieux pour la compréhension d'un complexe aussi important qu'un forum.

Source des illustrations: Direction des fouilles d'Octodurus, Martigny, à l'exception des figures 2, 15a et 17.

- 1 F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium, la ville romaine de Martigny. Guides Archéologiques de la Suisse 17 (Martigny 1981).
- 2 Pour l'amphithéâtre, voir: F. Wiblé, Activité archéologique à Martigny, automne 1978 – printemps 1980. Annales valaisannes 1980, 122–129.
- 3 Ces monnaies ont fait l'objet d'un mémoire de licence de Mlle Anne Geiser (Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne) qui, moyennant quelques petits remaniements, sera, nous l'espérons, bientôt publié.
- 4 Cf. C. Simonett, Octodurus. Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis). Revue suisse d'art et d'archéologie 3, 1941, 77–94 et 175–176, notamment 84–94.
- 5 P. Collart, Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais. Revue suisse d'art et d'archéologie 3, 1941, 18–24, No 10 = E. Howald und E. Meyer, Die römische Schweiz (1941) No 44. Cf. F. Wiblé (note 1), 26–27, fig. 35 (restitution graphique de l'inscription).
- 6 La largeur de l'entrée, compte tenu de l'encastrement de la poutre (ou des poutres) devait être d'env. 3,50 m, si on admet que les montants, en bois certainement, étaient épais d'une dizaine de cm.
- 7 A. Mutz, Römische Fenstergitter. ASSPA 48, 1960/61, 107–112, pl. 14A.
- 8 No Inv. 2233/1; dimensions: 3,95 x 2,38 x 0,78 cm. Ce cachet a déjà été mentionné dans: Médecine antique. Catalogue de l'exposition réalisée au Musée historique de l'Ancien-Evêché en 1981, à Lausanne (à l'occasion du IVe Colloque international hippocratique) 75, No 50.
- 9 Pour les cachets d'«oculistés», voir en général: E. Espérandieu, Signacula medicorum oculiariorum (1905) = E 1–233 (E 1–231 = CIL XIII, 10021, 1–231); E. Espérandieu, Nouveaux cachets d'oculistés. Revue archéologique 1927, 158–169 = E 234–251; P. Wuilleumier, Inscriptions latines des Trois Gaules (1963) 213–224 = W 541–559 (W 541 = E 6, W 542 = E 148, W 553 = E 127 = E 246); H. Lieb, Nachträge zu den römischen Augenärzten und den Collyria. Zeitschr. für Papyrologie und Epigraphik 43, 1981, 207–215 (l'auteur y recense 23 cachets et une mar-

que sur un récipient en terre sigillée inconnu d'Espérandieu et de Wuilleumier. On compte ainsi, actuellement, 270 cachets, y compris la nouvelle trouvaille de Martigny (E 1–219, 232, 234–245, 247–251, W 543–548, 551, 555, 559 et 23 nouveaux recensés par H. Lieb), 5 marques, de deux «oculistés», sur des récipients en terre cuite (E 230–231, 233, AE 1930, 117 et une nouvelle trouvaille de La Graufesenque: A. Vernhet, Un four de La Graufesenque, Aveyron. Gallia 39, 1981, 34–35) ainsi qu'un certain nombre de marques sur des préparations ophtalmiques (E 220–229 et AE 1941, 86 – C. Cass(ii) Dor[y]p[hor]i diamy]/sus ad dia[thesis tollendas]; cette dernière ne figure pas dans les indices de H. Lieb).

- 10 Sur l'état de la question, voir H. Lieb (note 9), 213–215.
- 11 *Decentetum*: variante orthographique, non attestée par ailleurs, pour *dicentetum*.
- 12 *Lenementum*: variante orthographique habituelle pour *linimentum*.
- 13 Cf. CIL XIII, 1125, 2162, 2727, 5356, etc. Nous prenons comme référence ce volume du Corpus Inscriptionum Latinarum, consacré aux Trois Gaules et aux Germanies, où les cachets furent retrouvés en plus grand nombre.
- 14 Ce cas n'est pas complètement isolé. Cf. CIL XIII, 1905: *Iul(ius) Superinius Victor*; 6387: *Iul(ius) Veranius Super*; 6425: *Iul(ius) Ac[co]ninus Augustinus*, et d'autres, dont le premier nom n'est pas Iulius.
- 15 On distingue très bien la partie supérieure de deux hastes verticales. L'espace entre ces deux hastes ne serait pas aussi considérable s'il s'agissait de deux I; on ne peut donc restituer qu'un L, à moins qu'on admette un point séparatif entre les deux lettres. La deuxième haste est trop près du bord du cachet pour pouvoir être autre chose qu'un I. Il est possible qu'il y ait eu un point séparatif avant le L.
- 16 Le mot *lippitudo* est rarement abrégé en LI (voir cependant E 155a et W 555b), ou en L (E 147a, 239, par exemple).
- 17 E 39b *diasm(yrnes) c(ontra) cic(atrices)*; W 546c: *mixtum c(ontra) omn(ia)*; AE 1956, 146d: *diam(i)sus con(t)r(a) asprit(udines)*.
- 18 Par exemple: E 211c: *Dicentetum post impetum*; E 83d: *Lenem(entum) ad imp(etum) l(ip)itudinis) ex ovo*, etc.

- 19 Nous laissons de côté les instruments dits chirurgicaux tels les cyathiscomèles, les spatulomèles, les *ligulae* et des pincettes, que l'on retrouve fréquemment dans les fouilles et qui, s'ils font partie de la trousse du chirurgien, n'en ont pas moins été destinés à d'autres usages (à la préparation de fards, notamment).
- 20 Cf. E. Berger, Das Basler Arztrelief (1970) 63 et seq., fig. 60.
- 21 Inv. 81/466.
- 22 Pour l'atelier de la Péniche, voir: A. Laufer, La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1er s. apr. J.-C.). Lousonna 4, Cahiers d'archéologie romande 20 (Lausanne 1980).
- 23 Inv. 1520/1. Cette tasse (de forme Dr 27) a déjà été signalée par D. Paunier et G. Kaenel, Moules pour la fabrication de céramique sigillée à Lousonna (Lausanne-Vidy VD). AS 4, 1981, 126 (note 28). On peut signaler que, contrairement à l'habitude (cf. A. Laufer, note 22, 35), cette estampille IVCVNF est cernée.
- 24 Note 22, 61.
- 25 Un potier du nom de Florus a vraisemblablement exercé son activité à Martigny, au Ier siècle de notre ère. Cf. Y. Tissot, Les estampilles sur les imitations précoces de sigillée de Forum Claudii Vallensium. Annales valaisannes 1979, 75–98.
- 26 A. Laufer (note 22) 30.
- 27 Pour les structures découvertes en 1975–76, en limite des secteurs fouillés en 1981, voir: F. Wiblé, Recherches archéologiques aux Morasses en 1975 et 1976. Annales valaisannes 1977, 199–214.
- 28 Le bouchage des soupiriaux a été effectué largement en retrait du parement du mur alors que la porte semble avoir été obstruée de l'extérieur, contre un coffrage.
- 29 F. Wiblé (note 27).
- 30 Cf. P. Tissières, Réflexions sur quelques problèmes de l'eau à Forum Claudii Vallensium. Annales valaisannes 1978, 175–190, notamment 184.
- 31 F. Wiblé (note 27) 205.
- 32 On peut signaler que la rue Principale était dépourvue d'égout.
- 33 Les fouilles de la fin du siècle passé n'ont mis au jour que des murs appartenant à deux grandes périodes. Une construction antérieure ne serait pas passée inaperçue.

## Neue Ausgrabungen und Entdeckungen in Martigny (Forum Claudii Vallensium)

Seit 1973 finden in Martigny VS alljährlich grössere Grabungen statt, die bereits viel zur Kenntnis der antiken Siedlung beigetragen haben.

1981 musste in den Insulae 6 und 2 gegraben werden. Im letzten Bauzustand (3. Jahrhundert n. Chr.) stand in einem Teil der Insula 6 eine grosse Werkhalle mit Hof; eine der Mauern fand man umgestürzt liegend. Der Raum war über 4,20 m hoch. Zwei kleine Räume in der Nähe waren zunächst je mit einem echten Cheminée mit fast ebenerdiger Feuerstelle beheizbar; später wurde eine Art Hypokaustheizung eingebaut.

Als Kleinfund aus dieser Grabung ist besonders erwähnenswert ein kleiner sog. Augensalbenstempel; bereits vor einigen

Jahren sind in Martigny als weitere Zeugnisse der antiken Medizin drei Schröpfköpfe gefunden worden. Zwei kleine Sigillatgefässe stammen aus den Töpfereien von Lausanne-Vidy »La Péniche«. In Insula 2 wurden Teile eines grossen öffentlichen Bades ausgegraben. Die Bassins und Mauern werden in die »Promenade Archéologique« integriert werden. Im Norden der Insula 5 schliesslich kam ein Stück einer grossen unterirdischen Abwasserleitung zum Vorschein.

## Nuovi scavi e scoperte a Martigny (Forum Claudii Vallensium)

A Martigny VS hanno avuto luogo tutti gli anni dal 1973 in poi dei scavi archeologici,

estesi che hanno già contribuito molto alla conoscenza dell'antico insediamento.

Parti delle insule 2 e 6 sono state scavate nel 1981. Nel 3° secolo d. C. nell'insula 6 si trovava un grande magazzino con un cortile; uno dei muri è stato trovato rovesciato. L'altezza del locale era oltre 4,2 m. Due piccole camere vicine erano riscaldabili con un caminetto con il focolare quasi a pianoterra. Più tardi vi fu installato un riscaldamento genere ipocausto.

Fra gli oggetti notevoli di questi scavi si trova un timbro da unguento per occhi. Alcuni anni fa sono state trovate tre vetrose, altro testimone della medicina antica. – Due piccoli recipienti di terra sigillata provengono dalle officine di Lausanne-Vidy »La Péniche«.

Parti di un grande bagno pubblico sono state scavate nell'insula 2.

Ed infine, al nord dell'Insula 5 è stata messa a giorno una parte di una grande fogna.

S.S.